

Publié le 25 avril 2025

MEL : de l'urbanisme transitoire pour « accompagner le changement » de trois quartiers NPNRU

La Sem Ville Renouvelée veut faire de l'urbanisme transitoire le dénominateur commun de ses projets de rénovation urbaine pour amorcer le changement d'image des quartiers et donner une vocation aux terrains non occupés. Concessionnaire d'opérations d'aménagement dans trois quartiers NPNRU de la Métropole Européenne de Lille, elle lance un accord-cadre pour structurer et consolider sa démarche d'urbanisme transitoire. A Tourcoing, Roubaix et Mons-en-Baroeul, l'objectif est de co-construire du mobilier urbain provisoire et de préfigurer des aménagements paysagers légers mais surtout d'activer les sites par une présence et une animation renforcées sur place.



Pour la Sem Ville Renouvelée, l'urbanisme transitoire s'apparente à « un véritable laboratoire de la fabrique urbaine ». « Une nouvelle fabrique de la ville imprégnée d'écologie, de démocratie et de solidarité » qui donne souvent tout son sens aux notions de « maîtrise d'usage » et de « communs urbains ».

Convaincu de l'intérêt d'une telle démarche, l'aménageur a décidé d'y recourir sur trois quartiers NPNRU pour lesquels des concessions d'aménagement lui ont été confiées entre 2022 et 2023, à savoir : la Bourgogne à Tourcoing, l'Alma à Roubaix et le Nouveau Mons à Mons-en-Baroeul. En plus de gérer les délaissés urbains et les emprises libérées après les démolitions, l'enjeu est d'« accompagner le changement » en préfigurant le projet et en opérant une médiation par l'action.

Actions d'urbanisme transitoire programmées sur la période 2023-2025

• La Bourgogne à Tourcoing

- l'aménagement ludique de l'allée des enfants
- l'installation de mobilier urbain et d'agrès sportifs
- l'aménagement d'un espace de jeux pour enfants
- la création d'un tunnel végétal
- l'installation d'un billodrome
- l'aménagement d'une scène ouverte temporaire
- la préfiguration de la future grande allée et du futur parvis de la médiathèque

• L'Alma à Roubaix

- l'activation du Terrain Rouge
- l'entrée récréative de l'école Elsa Triolet
- la construction d'un espace ludique et d'apprentissage dédié aux 0-5 ans dans le square des Poussins

- **Le Nouveau Mons à Mons-en-Baroeul**

- l'activation du site libéré par la démolition de l'immeuble Coty avec la création de cheminements piétons et de prairies fleuries, la co-construction de mobilier urbain et bientôt, la création d'une piste d'apprentissage du vélo
- la création d'un cheminement piéton et d'un corridor de biodiversité en préfiguration du futur mail Samain

Alors que de premières initiatives d'urbanisme transitoire ont déjà démarré dans ces quartiers avec notamment un accompagnement par Plateau Urbain sur le quartier de La Bourgogne et par l'atelier Powa sur le quartier de l'Alma, la Sem lance aujourd'hui un accord-cadre multisites pour la conception-réalisation d'actions d'urbanisme transitoire et assistance à maîtrise d'usage d'une durée de deux ans, reconductible une fois pour deux années supplémentaires.

Coconstruire, préfigurer et animer

Pour chacun des trois quartiers, la mission consiste à concevoir et réaliser des actions transitoires telles que du mobilier urbain provisoire (tables, bancs, ombrières, jeux...), des dispositifs mobiles pensés pour l'espace public, de la peinture au sol dans une démarche de design actif ou des panneaux de signalétique. Il est aussi question d'aménagements paysagers légers de manière à « préfigurer les futurs espaces verts du projet urbain, à aménager des espaces frais et ombragés, à créer des espaces de médiation autour de la nature et de l'agriculture urbaine ».

Les prestataires devront également participer à l'activation des sites en animant des chantiers participatifs ou en organisant des événements dits « temps forts », la mission comprenant par ailleurs un volet « AMU » afin de mobiliser les publics pour co-concevoir et expérimenter différents usages.

A noter que le lot 2 relatif au quartier de l'Alma à Roubaix a toutefois la particularité d'avoir, en supplément, une mission d'AMO de préfiguration et de création d'équipements type « tiers-lieu » car le projet de rénovation urbaine prévoit de réhabiliter ou de construire un équipement à destination des usagers du quartier.

Le budget global des 3 lots s'élève à 3 097 000 euros HT. Dans le détail, le lot correspondant au quartier de la Bourgogne est estimé à 1 402 000 euros HT, celui de l'Alma à 1 520 000 euros HT et celui du Nouveau-Mons à 175 000 euros HT.

Date limite de candidature : 15 mai 2025

D'autres articles, publiés par Cadre de Ville, pourraient vous intéresser :

[Ile-de-France : la Sifae veut créer 500 à 600 logements par densification douce de pavillonnaire indigne](#)

[Mayotte : l'AFD initie la reconstruction de bâtiments et d'équipements publics](#)



[Rejet du recours contre le PLUi de Marseille Provence](#)

[Fin du transfert obligatoire des compétences eau et assainissement : la loi est parue](#)